



RESULTAT DU VOTE  
Présents ou représentés : 31  
Voix favorables : 31  
Voix défavorables : 0  
Abstentions : 0

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 14/02/2023**

**DELIBERATION**  
**n° CA 2023 - 18**

*portant décision relative à l'ajout d'attendus et critères généraux d'examen des candidatures pour l'accès aux formations du second cycle dans le cadre de la procédure nationale « Mon Master » (ancienne dénomination « Trouver Mon Master »)*

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-6, L. 612-6-1, D. 612-36-2, et R.612-36-3,  
**Vu** l'arrêté accréditant l'université Toulouse 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,  
**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,  
**Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14,  
**Vu** le décret n° 2021-629 du 19 mai 2021 modifiant les conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle ;  
**Vu** la décision du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022,  
**Vu** l'avis du Conseil des études et de la vie étudiante du 2 février 2023,

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

**Le conseil d'administration** adopte l'ajout des attendus et conditions générales d'examens des candidatures dans les formations de première année du second cycle conduisant au diplôme national de Master, concernant le Master 1 Mention Droit des affaires Parcours Juriste d'Entreprise d'Assurance et le Master 1 Mention Droit des affaires Parcours Juriste de copropriété, tels que définis ci-après :

**Article 1**

Les attendus et critères généraux pris en considération pour examiner les candidatures pour l'accès aux formations du second cycle, qui sont portés à la connaissance des candidats dans le cadre de la procédure nationale Mon Master, sont fixés en annexes à la présente délibération.

Les connaissances, compétences ou aptitudes nécessaires à la réussite des étudiants à l'entrée dans certaines formations du second cycle dispensées par l'université Toulouse Capitole sont définies en **annexe 1** à la présente délibération comme des « **attendus locaux** ». Ces attendus locaux complètent les éléments de cadrage national pour tenir compte des spécificités des formations concernées.

Les critères généraux pris en considération pour l'examen des candidatures des candidats à l'admission dans les formations du second cycle dispensées par l'université Toulouse Capitole, sont définies en **annexe 2** à la présente délibération.

## Article 2

Les parcours de Master conduisant à la délivrance d'un double diplôme et ceux qui présentent des exigences spécifiques procèdent à une sélection et pourront proposer l'organisation d'entretiens oraux pour les étudiants présélectionnés sur dossier.

Le président du conseil d'administration,

  
Hugues KENFACK



ANNEXE 1. Attendus locaux Mon Master

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Mention	Parcours-type	Scolarité	Fiche RNCP	Attendus
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'Entreprise d'Assurance	PMD	34127	Être titulaire d'une licence en droit générale (tout parcours) ou d'une licence spécialisée (ex: juriste d'entreprise, juriste copropriété ...)
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'Entreprise d'Assurance	PMD	34127	Être doté de bon sens, d'esprit pratique et manifester un réel intérêt pour la formation.
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'Entreprise d'Assurance	PMD	34127	Être pro-actif et autonome
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'Entreprise d'Assurance	PMD	34127	Disposer d'une curiosité pour plusieurs disciplines juridiques
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'Entreprise d'Assurance	PMD	34127	Démontrer un intérêt particulier pour le secteur assurantiel
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	34127	Être titulaire d'une licence en droit générale (tout parcours) ou d'une licence spécialisée (ex: juriste d'entreprise, juriste de copropriété ...)
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	34127	Être doté de bon sens, d'esprit pratique et manifester un réel intérêt pour la formation.
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	34127	Être pro-actif et autonome
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	34127	Disposer d'une curiosité pour plusieurs disciplines juridiques
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	34127	Démontrer un intérêt particulier pour le secteur de l'immobilier, notamment la gestion de copropriété

ANNEXE 2. Critères généraux d'examen des candidatures Mon Master

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Critères Généraux d'Examen des Candidatures (CGEC)						
Mention	Parcours-type	Scolarité	Champs d'évaluation (catégorie de critères)	CGEC publiés sur TMM	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste d'entreprise d'assurance	PMD	<i>Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)</i>	Notes	Relevé de notes	Très important
			<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Toutes compétences déclarées (langues, informatique...)	CV	Complémentaire
			<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Connaissance de la formation, projet professionnel	Lettre de motivation	Essentiel
			<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Être titulaire (au plus tard au début de la formation) d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans le secteur des assurances	Contrat ou résumé des démarches entreprises	Essentiel
			<i>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</i>	Emplois, stages, implication associative	Justificatif(s) des activités professionnelles exercées, des stages suivis et des acquis personnels invoqués	Très important

				Notes	Relevé de notes	Très important
Mention 7 : 1602418J - Droit des affaires	Juriste de copropriété	PMD	<i>Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)</i>	Toutes compétences déclarées (langues, informatique...)	CV	Complémentaire
			<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir- faire</i>	Connaissance de la formation, projet professionnel	Lettre de motivation	Essentiel
			<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Être titulaire (au plus tard au début de la formation) d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans le secteur de la gestion de copropriété	Contrat ou résumé des démarches entreprises	Essentiel
			<i>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra- scolaires</i>	Emplois, stages, implication associative	Justificatif(s) des activités professionnelles exercées, des stages suivis et des acquis personnels invoqués	Très important